



CONDITIONS DE TRAVAIL

La direction va-t-elle enfin vous entendre ?

La grève d'octobre portait sur 2 thématiques : le versement d'une PPV et **les conditions de travail**.

Depuis la suspension de la grève, les Organisations Syndicales négocient un accord avec la direction en vue de répondre à vos revendications.

Ce que l'intersyndicale a déjà obtenu	Ce qu'il reste encore à négocier
<ul style="list-style-type: none">• Recrutement de 120 CDI pour les réseaux (100 CMB / 20 CMSO)• Enveloppe de 40000 Heures Supplémentaires (communication en réunion de personnel et sur le portail)• Analyse du recours au travail temporaire dans les services centraux• 2 nouveaux paliers perf&co : 105% (enveloppe de 2000€) et 115% (enveloppe de 3000€)• Réduction de moitié du nombre d'indicateurs PAC et perf&co• Pas de nouveaux déploiements Flex-office avant le bilan MET et la mise en oeuvre d'une procédure	<ul style="list-style-type: none">• Renforcement des itinérants dans les réseaux CMB/CMSO• Création d'itinérants (volants) pour les services centraux• Création de postes d'assistants commerciaux dans les réseaux (test en cours sur une caisse UT au CMB)• Adaptation des objectifs dans SPI au temps de présence• Adaptation du PAC des CCM en fonction des absences• Adaptation des objectifs au temps de travail effectif• Des niveaux d'habilitation en cohérence avec l'activité exercée• Création d'un outil de mesure de la charge de travail

Il reste une dernière journée de négociation **le 13 décembre** prochain en vue d'obtenir un accord !

La direction connaît notre feuille de route et nous a assuré y travailler en vue d'obtenir de réelles avancées sur ces points.

L'intersyndicale restera ferme sur ces demandes essentielles à l'aboutissement d'**un accord à la hauteur des attentes des salariés** qui se sont fortement mobilisés en octobre !